

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

SOUS-PREFECTURE
EN EN GENEVOIS

24 MAI 2017

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 18 mai 2017

AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'ARC AU BUDGET
PRIMITIF 2017 DU
POLE
METROPOLITAIN

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit mai à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 11 mai 2017

Secrétaire de séance : Stéphane VALLI

Membres présents : 26

N° CS2017-45

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 26
Pouvoirs : 6

• Délégués titulaires :

M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY –
M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND –
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –
Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE – M.
Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Régis
PETIT – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard
BOCCARD – Mme Olga GIVERNET, suppléante de
Mme Muriel BENIER – M. Jean-Claude CHARLIER,
suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – Mme Muriel
DOMINGUEZ, suppléante de M. Christian PERRIOT –
M. Michel DE SMET, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN – M. Joseph DEAGE donne pouvoir à
M. Jean DENAIS – M. Jean NEURY donne pouvoir à

M. Pierre FILLON – M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Patrick PERREARD donne pouvoir à M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE donne pouvoir à M. Jean-François CICLET

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON – M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE – M. Claude MANILLIER - M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN – M. Patrick PERREARD – M. Louis FAVRE

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ARC AU BUDGET PRIMITIF 2017 DU POLE METROPOLITAIN

Vu l'arrêté inter préfectoral n° n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0044, en date du 28 avril 2017, des Préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie portant dissolution de l'ARC Syndicat mixte, en vertu duquel le Pôle Métropolitain du Genevois français est substitué de plein droit à l'ARC Syndicat mixte ;

Vu l'arrêté n°PREF/DRCL/BCLB-2017-0041, en date du 26 avril 2017, du Préfet de la Haute-Savoie portant création du Pôle métropolitain du Genevois français ;

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2017 du budget principal de l'ARC Syndicat mixte, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2017 de la manière suivante :

BUDGET PRIMITIF

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2017 de l'ARC Syndicat mixte en excédent de fonctionnement :

➤ 2 554 462.66 euros

Affectation à l'excédent reporté au compte 002 du Pôle métropolitain

➤ 2 522 949.03 euros

Investissement

Résultat de l'exercice 2017 de l'ARC Syndicat mixte en déficit en investissement D001

➤ 31 513.63 euros

Affectation en réserve au 1068 du Pôle métropolitain :

➤ 31 513.63 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2017 du Budget principal suivant la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le **23 MAI 2017**

Publié ou notifié le **23 MAI 2017**

Le Président,
Jean DENAIS

